



**LA SOURCE  
ASSOCIATION D'EDUCATION  
NOUVELLE**

Association régie par la loi du 1er juillet 1901

11, rue Ernest Renan

92190 MEUDON

**Rapport du commissaire aux comptes sur les  
comptes annuels**

Exercice clos le 31 août 2023

# A.E.N. LA SOURCE

---

## Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 août 2023

Aux membres de l'association **A.E.N. LA SOURCE**,

### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association **A.E.N. LA SOURCE** relatifs à l'exercice clos le 31 août 2023 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

### **Fondement de l'opinion**

#### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1<sup>er</sup> septembre 2022 à la date d'émission de notre rapport.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 19 janvier 2024

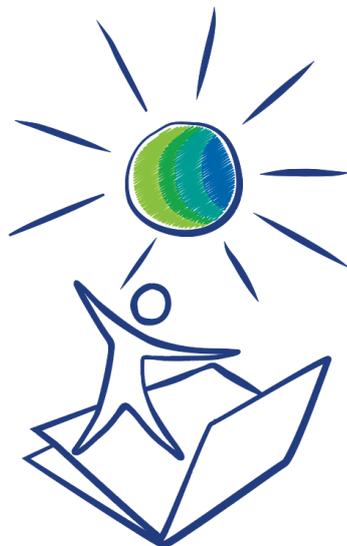
Le commissaire aux comptes

**EXPONENS Conseil & Expertise**

Signé par  
  
Signature numérique de : Anne MOUHSSINE  
Date : 19-01-2024 10:49  
Lieu : PARIS  
32333536363436642d6...

Anne MOUHSSINE

Associée



**LA SOURCE**

ÉCOLE NOUVELLE

Fondée en 1946

## **A.E.N LA SOURCE**

Association d'Education Nouvelle

Siege social : 11, rue Ernest Renan

92190 Meudon

Bilan au 31 août 2023

## Table des matières

I.	Bilan.....	3
i.	Actif .....	3
ii.	Passif.....	4
II.	Compte de Résultat.....	5
i.	Charges de l'exercice.....	5
ii.	Produits de l'exercice .....	6
III.	Annexe.....	6
i.	Principes comptables, méthodes d'évaluation et faits caractéristiques .....	6
ii.	Notes d'informations relatives aux postes du Bilan.....	9
iii.	Notes d'informations relatives au Compte de Résultat .....	13

# I. Bilan

## i. Actif

	ACTIF	EXERCICE N			EXERCICE N-1
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS (à déduire)	NET	NET
A C T I F  I M M O B I L I S E	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :</b>				
	- Frais d'établissement	-	-	-	-
	- Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	10 650,00	10 650,00	-	-
	- Autres Immobilisations Incorporelles	-	-	-	-
	- Avances et acomptes sur Immobilisations Incorporelles	-	-	-	-
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>10 650,00</b>	<b>10 650,00</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES :</b>				
	- Terrains (y compris agencements et aménagements de terrains)	1 756 690,43	-	1 756 690,43	337 531,46
	- Constructions sur sol propre	652 693,08	21 325,95	631 367,13	-
	- Constructions sur sol d'autrui	8 615 333,21	5 017 976,38	3 597 356,83	3 867 211,59
	- Installations techniques, matériel et outillage	877 428,75	773 890,58	103 538,17	110 928,95
	- Autres Immobilisation Corporelles	470 272,34	399 489,82	70 782,52	89 534,90
	- Immobilisations corporelles en cours	86 380,97	-	86 380,97	11 840,14
	- Avances et acomptes sur Immobilisations corporelles	-	-	-	-
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>12 458 798,78</b>	<b>6 212 682,73</b>	<b>6 246 116,05</b>	<b>4 417 047,04</b>
	<b>IMMOBILISATIONS GREVEES DE DROIT (PRÊT A USAGE)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
	<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES :</b>				
	- Participations	215 864,77	-	215 864,77	214 840,77
	- Créances rattachées à des participations	-	-	-	-
	- Autres titres immobilisés	-	-	-	-
- Prêts	75 628,98	-	75 628,98	78 823,98	
- Autres Immobilisations financières	4 948,00	-	4 948,00	5 195,73	
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>296 441,75</b>	<b>-</b>	<b>296 441,75</b>	<b>298 860,48</b>	
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE (I)</b>	<b>12 765 890,53</b>	<b>6 223 332,73</b>	<b>6 542 557,80</b>	<b>4 715 907,52</b>	
A C T I F  C I R C U L A N T	<b>STOCKS ET EN-COURS</b>	26 468,04	-	26 468,04	25 315,87
	<b>AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES</b>	96,77	-	96,77	-
	<b>CREANCES :</b>				
	- Usagers (familles, élèves)	-	-	-	-
	- Personnel et organismes sociaux	11 335,24	-	11 335,24	4 652,20
	- Etat et autres collectivités publiques	9 894,42	-	9 894,42	175 340,19
	- Autres avances et acomptes	13 420,50	-	13 420,50	41 359,12
	<b>TOTAL CREANCES</b>	<b>34 650,16</b>	<b>-</b>	<b>34 650,16</b>	<b>221 351,51</b>
	<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>	688 681,58	-	688 681,58	34 180,46
	<b>DISPONIBILITES</b>	1 795 744,11	-	1 795 744,11	2 135 514,78
	<b>CHARGES CONSTATEES D'AVANCE</b>	16 115,59	-	16 115,59	14 474,53
	<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)</b>	<b>2 561 756,25</b>	<b>-</b>	<b>2 561 756,25</b>	<b>2 430 837,15</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF (I + II)</b>	<b>15 327 646,78</b>	<b>6 223 332,73</b>	<b>9 104 314,05</b>	<b>7 146 744,67</b>	

ii. Passif

PASSIF		EXERCICE N	EXERCICE N-1
F O N D S  A S S O C I A T I F S  P R O V I S I O N S  F D  D E T T E S	<b>FONDS PROPRES</b>		
	<b>FONDS ASSOCIATIFS SANS DROIT DE REPRISE</b>		
	- Valeur du patrimoine intégré	1 455 806,66	1 455 806,66
	- Fonds statutaires	-	-
	- Apports sans droit de reprise	-	-
	- Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés	-	-
	- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables	183 717,81	180 626,71
	<b>TOTAL FONDS ASSOCIATIFS SANS DROIT DE REPRISE</b>	<b>1 639 524,47</b>	<b>1 636 433,37</b>
	<b>RESERVES</b>		
	- Réserves statutaires	-	-
	- Réserves pour investissements	-	-
	- Réserves de trésorerie		
	- Autres réserves		
	<b>TOTAL RESERVES</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
	<b>REPORT A NOUVEAU</b>	<b>3 449 897,59</b>	<b>3 242 259,10</b>
	<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>27 656,02</b>	<b>207 638,49</b>
	<b>TOTAL FONDS PROPRES</b>	<b>5 117 078,08</b>	<b>5 086 330,96</b>
	<b>AUTRES FONDS ASSOCIATIFS</b>		
	<b>FONDS ASSOCIATIFS AVEC DROIT DE REPRISE</b>		
	- Apports avec droit de reprise	-	-
	- Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés	-	-
	- Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables	-	-
	<b>TOTAL FONDS ASSOCIATIFS AVEC DROIT DE REPRISE</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
	<b>SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT AFFECTEES A DES BIENS NON RENOUVELABLES</b>		
	- Subventions d'équipement	-	-
	- Subventions d'investissement reçues avec obligation d'amortissement	-	-
- Taxe d'apprentissage affectée aux équipements scolaires	-	-	
- Autres subventions d'investissement	-	-	
<b>TOTAL SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT AFFECTEES A DES BIENS NON RENOUVELABLES</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	
<b>DROITS DES PROPRIETAIRES (PRÊT A USAGE)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	
<b>TOTAL AUTRES FONDS ASSOCIATIFS</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	
<b>TOTAL FONDS ASSOCIATIFS (I)</b>	<b>5 117 078,08</b>	<b>5 086 330,96</b>	
<b>PROVISIONS</b>			
- Provisions pour risques	-	-	
- Provisions pour pensions et obligations similaires	347 295,00	317 215,00	
- Provisions pour gros entretien	-	-	
- Autres provisions pour charges	-	-	
<b>TOTAL PROVISIONS 0 (II)</b>	<b>347 295,00</b>	<b>317 215,00</b>	
<b>FONDS DEDIES (3) (III)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	
<b>EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT (2)</b>	<b>2 507 771,06</b>	<b>666 857,43</b>	
<b>AVANCES ET ACOMPTES RECUS DES USAGERS</b>	<b>231 255,10</b>	<b>229 844,37</b>	
<b>DETTE FOURNISSEURS</b>	<b>95 995,95</b>	<b>95 657,99</b>	
<b>DETTE FISCALES ET SOCIALES</b>	<b>137 249,34</b>	<b>117 534,78</b>	
<b>DETTE SUR IMMOBILISATIONS</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	
<b>AUTRES DETTES</b>	<b>667 669,52</b>	<b>633 304,14</b>	
<b>PRODUITS CONSTATES D'AVANCE (1)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	
<b>TOTAL DETTES (IV)</b>	<b>3 639 940,97</b>	<b>1 743 198,71</b>	
<b>TOTAL DU PASSIF (I + II + III + IV)</b>	<b>9 104 314,05</b>	<b>7 146 744,67</b>	

## II. Compte de Résultat

### i. Charges de l'exercice

	Exercice N		Exercice N-1		Variation	
	Total	%	Total	%	Total	%
Rémunération du personnel	- 1 241 560,34		- 1 165 998,66		75 561,68	6%
Indemnités diverses	- 30 080,00		- 110 662,35		80 582,35	-73%
Charges sociales/personnel	- 488 912,75		- 449 198,45		39 714,30	9%
Autres charges de personnel	- 8 435,09		- 8 911,15		476,06	-5%
Charges fiscales/personnel	- 81 745,38		- 76 353,45		5 391,93	7%
Personnel extérieur	- 48 692,31		- 20 210,76		28 481,55	141%
<b>TOTAL COUTS DE PERSONNEL</b>	<b>- 1 899 425,87</b>	<b>56%</b>	<b>- 1 831 334,82</b>	<b>57%</b>	<b>68 091,05</b>	<b>4%</b>
Matières premières	- 308 766,23		- 306 368,49		2 397,74	1%
Prestations de service	- 132 637,88		- 126 313,83		6 324,05	5%
Energies et Eaux	- 173 551,51		- 99 356,97		74 194,54	75%
Matières, fournitures et petits matériels	- 99 926,53		- 89 190,75		10 735,78	12%
<i>Sous-total consommation</i>	<i>- 714 882,15</i>	<i>47%</i>	<i>- 621 230,04</i>	<i>41%</i>	<i>93 652,11</i>	<i>15%</i>
Locations immobilières	- 63 117,00		- 63 117,10		0,10	0%
Locations mobilières	- 35 963,90		- 35 971,67		7,77	0%
Entretien et réparations	- 61 663,95		- 72 673,75		11 009,80	-15%
Contrats de maintenance	- 35 053,11		- 33 395,39		1 657,72	5%
Primes d'assurance	- 30 515,10		- 33 169,47		2 654,37	-8%
Documentation et divers	- 213,35		- 76,98		136,37	177%
<i>Sous-total services extérieurs</i>	<i>- 226 526,41</i>	<i>15%</i>	<i>- 238 404,36</i>	<i>16%</i>	<i>11 877,95</i>	<i>-5%</i>
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	- 8 954,40		- 13 240,80		4 286,40	-32%
Informations, publications et relations publiques	- 2 852,84		- 2 810,47		42,37	2%
Déplacement, missions et réceptions	- 2 730,56		- 2 228,36		502,20	23%
Frais de PTT et services bancaires	- 21 209,05		- 19 365,46		1 843,59	10%
Cotisations et divers	- 6 738,25		- 8 831,72		2 093,47	-24%
<i>Sous-total autres services ext</i>	<i>- 42 485,10</i>	<i>3%</i>	<i>- 46 476,81</i>	<i>3%</i>	<i>3 991,71</i>	<i>-9%</i>
Impôts et taxes relatifs aux locaux	- 3 805,00		- 2 590,00		1 215,00	47%
<i>Sous-total Impôts et taxes</i>	<i>- 3 805,00</i>	<i>0%</i>	<i>- 2 590,00</i>	<i>0%</i>	<i>1 215,00</i>	<i>47%</i>
Charges diverses de gestion courante	- 25,79		- 763,54		737,75	-97%
<i>Sous-total autres charges de gestion courante</i>	<i>- 25,79</i>	<i>0%</i>	<i>- 763,54</i>	<i>0%</i>	<i>737,75</i>	<i>-97%</i>
Charges d'intérêts	- 35 291,04		- 7 437,08		27 853,96	375%
Autres charges financières	- 22 976,21		- 20 966,13		2 010,08	10%
<i>Sous-total charges financières</i>	<i>- 58 267,25</i>	<i>4%</i>	<i>- 28 403,21</i>	<i>2%</i>	<i>29 864,04</i>	<i>105%</i>
Dotations aux amortissements	- 465 605,98		- 417 445,23		48 160,75	12%
Dotations aux provisions pour risques	- 2 220,55		- 5 130,26		2 909,71	NA
<i>Sous-total dotations amortissements et provisions</i>	<i>- 467 826,53</i>	<i>31%</i>	<i>- 422 575,49</i>	<i>28%</i>	<i>45 251,04</i>	<i>11%</i>
Charges exceptionnelles	- 1 968,43		- 112,39		1 856,04	NS
<b>TOTAL AUTRES COUTS</b>	<b>- 1 515 786,66</b>	<b>44%</b>	<b>- 1 360 555,84</b>	<b>43%</b>	<b>155 230,82</b>	<b>11%</b>
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>- 3 415 212,53</b>	<b>100%</b>	<b>- 3 191 890,66</b>	<b>100%</b>	<b>223 321,87</b>	<b>7%</b>

## ii. Produits de l'exercice

	Exercice N		Exercice N		Variation	
	Total	%	Total	%	Total	%
Participation des familles : enseignement	1 452 382,09		1 474 805,10		- 22 423,01	-2%
Participation des familles : restauration	803 363,93		839 049,22		- 35 685,29	-4%
Rabais, remises et réductions accordées	- 73 464,65		- 90 094,76		16 630,11	-18%
<b>TOTAL REDEVANCES NETTES FAMILLES</b>	<b>2 182 281,37</b>	<b>63%</b>	<b>2 223 759,56</b>	<b>65%</b>	<b>- 41 478,19</b>	<b>-2%</b>
Subventions	741 779,43	22%	726 634,68	21%	15 144,75	2%
Produits des services dans l'intérêt du personnel	10 977,80		11 752,40		- 774,60	-7%
Prestations annexes aux élèves	369 125,42		371 142,09		- 2 016,67	-1%
Production immobilisée	-		-		-	NA
<b>TOTAL PRODUITS DES ACTIVITES ANNEXES</b>	<b>380 103,22</b>	<b>11%</b>	<b>382 894,49</b>	<b>11%</b>	<b>- 2 791,27</b>	<b>-1%</b>
Quote-part subventions d'équipement affectées au résultat	15 562,10		14 682,97		879,13	6%
Autres produits divers de gestion courante	32 438,27		657,01		31 781,26	4837%
Autres produits financiers	16 827,67		2 177,01		14 650,66	673%
Reprises sur provisions pour risques	-		14 958,76		- 14 958,76	
Transfert de charges d'exploitation	73 481,82		33 764,67		39 717,15	118%
Valeur comptable des éléments d'actif cédés	-		-		-	
Produits exceptionnels	394,67		-		394,67	
<b>TOTAL AUTRES PRODUITS</b>	<b>138 704,53</b>	<b>4%</b>	<b>66 240,42</b>	<b>2%</b>	<b>72 464,11</b>	<b>109%</b>
<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>3 442 868,55</b>	<b>100%</b>	<b>3 399 529,15</b>	<b>100%</b>	<b>43 339,40</b>	<b>1%</b>
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>27 656,02</b>		<b>207 638,49</b>		<b>- 179 982,47</b>	

## III. Annexe

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2023 dont le total est de 9.104.314,05 euros et au compte de résultat de l'exercice dégagant un bénéfice de 27.656,02 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2022 au 31/08/2023.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/09/2021 au 31/08/2022.

### i. Principes comptables, méthodes d'évaluation et faits caractéristiques

#### a- Principes comptables :

##### a. Règles et méthodes comptables :

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 août 2023 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2018-06 de l'ANC relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif

Les comptes annuels ont donc été établis selon les règles comptables en vigueur, dans le respect du principe de prudence et conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
  - Permanence des méthodes comptables d'un exercice sur l'autre,
  - Indépendance des exercices,
- Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Aucune dérogation aux principes comptables n'est intervenue au cours de l'exercice.

#### b. Structure Juridique

L'A.E.N La Source est un établissement privé sous contrat d'association avec l'Etat, régi par les dispositions de la loi du 1er juillet 1901 relative aux associations, dont le siège social est au 11, rue Ernest Renan - 92190 Meudon.

#### c. Activité

L'A.E.N La Source est spécialisée dans l'enseignement de la maternelle à la terminale. Elle est sous contrat d'association avec l'Etat depuis août 1962.

#### b- Méthodes d'évaluation :

##### a. Immobilisations corporelles :

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition incluant le prix d'achat et les frais nécessaires à la mise en service de l'immobilisation selon l'utilisation attendue par l'association. L'association a pris l'option de comptabiliser les frais accessoires en immobilisations. Ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une réévaluation légale.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée et des conditions probables de leur utilisation par l'association :

- Constructions : de 5 ans à 52 ans
- Matériel et outillage : de 5 ans à 10 ans
- Agencement et installations : 15 ans
- Matériel de bureau et mobilier : de 5 ans à 10 ans
- Matériel informatique : de 5 ans à 10 ans
- Matériel de transport : 5 ans

##### b. Immobilisations financières :

Les immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition incluant droits de mutation, Honoraires des intermédiaires, .... La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

L'association détient les participations suivantes :

- 9.087 parts sociales dans la « SCI du 11 rue Ernest Renan à Meudon », soit 46,32% du capital.
- 300 parts sociales dans la « SCI du 4 rue de la tour à Meudon Bellevue », soit 2,01% du capital.

#### c. Stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode "premier entré, premier sorti" (FIFO). Ils sont principalement constitués du livre de présentation de l'association "La source", d'un stock alimentaire et de fourniture scolaires. Ils ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

#### d. Créances et dettes :

Les créances et dettes sont évaluées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

#### e. Valeurs mobilières de placement :

Les placements constitués sous forme de contrats portant intérêts sont valorisés à la valeur nominale. A la date de clôture, les intérêts courus non échus sont enregistrés en produits à recevoir. Les plus ou moins-values de cession sont calculées selon la méthode "premier entré, premier sorti". Si la valeur de marché ou la valeur vénale devient inférieure à la valeur comptable, une dépréciation est constatée.

#### f. Provisions pour risques et charges :

Les provisions pour risques et charges sont constituées pour faire face à des sorties de ressources hautement probables au profit de tiers, sans contrepartie pour l'association. Pour les indemnités de fin de carrière, nous appliquons la convention collective de travail des personnels administratifs et économiques, des personnels d'éducation et des documentalistes.

#### c- Faits caractéristiques de l'exercice :

Le principe de péréquation appliqué au calcul de la contribution des familles appliqué à partir de l'exercice 2010/2011 a été reconduit en 2022/2023.

A compter du 1<sup>er</sup> septembre 2022, l'ensemble des salariés des établissements sous contrat d'association ont une seule et même convention collective. Ce nouveau texte annule et remplace les avenants et accords pris dans son champ d'application à l'exception des accords NAO de branche, des accords relatifs au temps partiel, au travail de nuit et à la durée équivalente de travail. La révision de la CC EPNL entérine notamment une modification de l'indemnité de départ à la retraite. Il est prévu une indemnité de 3.5 mois entre 25 et 30 ans d'ancienneté et de 4 mois au-delà contre une indemnité plafonnée à 3 mois de salaire à partir de 20 ans d'ancienneté.

L'AEN la Source s'est portée acquéreur d'un terrain bâti de 845m<sup>2</sup> pour un montant de 1.993.500€ en date du 19 octobre 2022 auprès de la mairie de Meudon. L'acquisition a été financée par la souscription d'un emprunt dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Capital emprunté : 1.993.500€
- Durée d'amortissement : 20 ans (dernière mensualité le 05/10/2042)
- Taux d'intérêt : 1,67%
- Garantie : Hypothèque légale de preneur de deniers en premier rang sans concurrence.

Les baux immobiliers auprès des SCI Renan et Tour ont été mis à jour avec prise d'effet au 1<sup>er</sup> septembre 2022. Ils prévoient que le montant du loyer annuel sera révisé de plein droit chaque année d'exécution du bail en fonction de la variation de l'indice trimestriel des loyers des activités tertiaires.

Les cotisations adhérents sont comptabilisées en produits et non plus en fonds propres.

d- Evènements significatifs post clôture :

Pas d'information significative post clôture.

## ii. Notes d'informations relatives aux postes du Bilan

### a- Immobilisations incorporelles et corporelles

#### Amortissements

	Exercice N-1	Dotation de l'exercice	Cession	Exercice N
* Immobilisation incorp	10 650	-	-	10 650
* Constructions	2 342 683	144 924	86 616	2 400 991
* Agencement, aménagements des constructions	2 751 230	262 404	375 322	2 638 311
* Instal. Matériel et outillage	897 177	31 622	154 908	773 891
* Matériel de transport	3 050	3 947	-	6 997
* Mobilier, informatique, matériel de bureau	379 870	22 315	9 692	392 493
<b>TOTAL</b>	<b>6 384 660</b>	<b>465 211</b>	<b>626 539</b>	<b>6 223 333</b>

#### Immobilisations

	Exercice N-1	Acquisition	Cession	Exercice N
* Immobilisation incorp	10 650	-	-	10 650
* Terrain Y-Brunel	337 531	1 419 159	-	1 756 690
* Constructions	3 587 701	652 693	86 616	4 153 778
* Agencement, aménagements des constructions	5 373 423	116 147	375 322	5 114 248
* Instal. Matériel et outillage	1 008 106	24 231	154 908	877 429
* Matériel de transport	19 737	-	-	19 737
* Mobilier, informatique, matériel de bureau	452 718	7 510	9 692	450 536
* Immobilisation en cours	11 840	74 541	-	86 381
<b>TOTAL</b>	<b>10 801 707</b>	<b>2 294 280</b>	<b>626 539</b>	<b>12 469 449</b>

b- Immobilisations financières

	Exercice N-1	Acquisition	Cession	Exercice N
Participations (a)	214 841	1 024	-	215 865
Prêts et autres immobilisations financières (b)	84 020	-	3 443	80 577
<b>TOTAL</b>	<b>298 860</b>	<b>1 024</b>	<b>3 443</b>	<b>296 442</b>

(a) Au 31/08/2023 l'AEN détient 9.087 parts soit 46,32% du capital SCI RENAN.

Au 31/08/2023 l'AEN détient 300 parts soit 2,01% du capital SCI TOUR.

(b) Participation à l'effort de construction (Prêt à 20ans) + caution Sogama pour les subventions accordées.

c- Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance portent sur des dépenses de fonctionnement dont tout ou partie des effets se reportent sur l'exercice suivant (abonnement, maintenance, assurances...)

	Exercice N-1	Exercice N
Exploitation	14 475	16 116
Financiers		
Exceptionnels		
<b>Total</b>	<b>14 475</b>	<b>16 116</b>

d- Subventions

**Subventions d'Equipement et d'Investissement**

Subvention : date	Montant	Dotation	Dotation	Exercice
	Initial	Antérieure	de l'exercice	N
Conseil général : 11/02/93 Travaux sous-sol sécurité	28 290	28 078	211	-
Conseil Général 92-2014/2015 travaux cours	200 512	80 915	7 029	112 568
Conseil Général 92-2014/2015 travaux cours	5 036	1 917	274	2 845
Département Haut de Seine 2016/2017 - Informatique Collège	7 676	7 676		0
Département Haut de Seine 2017/2018 - Informatique Collège	10 964	4 568	914	5 482
Département Haut de Seine 2018/2019 - Informatique Collège	2 842	2 274	568	-
Région Ile de France - 2018/2019 - Ravalement Lycée	52 293	10 459	2 615	39 220
Conseil départemental des HdS 2019/2020 - Bienêtre scolaire	3 500	758	350	2 392
Conseil départemental des HdS 2020/201 - Equipement ENT	2 561	1 024	512	1 024
Conseil départemental des HdS 2021/2022 - Info CDI Niv2	5 778	1 156	1 156	3 467
Sub Ravalement Lycée sol de 22/23	13 073	-	817	12 256
Subvention 12PC Labo Niv2	5 580	-	1 116	4 464
<b>TOTAL</b>	<b>338 105</b>	<b>138 825</b>	<b>15 562</b>	<b>183 718</b>

e- Provisions

**Provisions**

	Exercice N-1	Dotation	Reprise	Exercice N
Provision pour risques et charges	-	-	-	-
Provision pour indemnités retraites	317 215	30 080	-	347 295
<b>TOTAL</b>	<b>317 215</b>	<b>30 080</b>	<b>-</b>	<b>347 295</b>

f- Etat des échéances des créances et dettes

**Etats des echeances des creances et dettes**

	Montant Brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts accordés			
Fournisseurs, avances et acomptes	97	97	
Personnel et comptes rattachés	11 335	11 335	
Sécurité sociales, autres organismes sociaux		-	
Etats et collectivités publiques	9 894	9 894	
Débiteurs divers	13 421	13 421	
Charges constatées d'avance	16 116	16 116	
<b>TOTAL</b>	<b>50 863</b>	<b>50 863</b>	<b>-</b>

	Montant Brut	A un an au plus	Plus d'un an, 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Dettes rattachés à des participations	644 181			644 181
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédits	2 507 771	173 539	708 282	1 625 951
Fournisseurs et comptes rattachés	95 899	95 899		
Famille et avance sur inscriptions	231 255	231 255		
Personnel et comptes rattachés	47 486	47 486		
Sécurité sociales, autres organismes sociaux	89 763	89 763		
Etats et collectivités publiques	23 128	23 128		
Autres dettes	360			
Produits constatés d'avances				
<b>TOTAL</b>	<b>3 639 844</b>	<b>661 071</b>	<b>708 282</b>	<b>2 270 132</b>
Emprunt souscrit au cours de l'exercice	1 993 500			
Emprunt remboursé au cours de l'exercice	154 855			

g- Produits à recevoir et charges à payer

Produits à recevoir et charges à payer

Montants des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes du bilan	Exercice N-1	Exercice N
Personnel et comptes rattachés	4 652	11 335
Etats et collectivités publiques	168 100	0
Placements	2 180	6 682
<b>Total</b>	<b>174 933</b>	<b>18 017</b>

Montants des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes du bilan	Exercice N-1	Exercice N
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	134	2 403
Fournisseurs et comptes rattachés	22 929	16 365
Famille et comptes rattachés	0	0
Dettes relatives au personnel	61 611	72 906
Etats et collectivités publiques	18 925	23 128
<b>Total</b>	<b>103 599</b>	<b>114 802</b>

### iii. Notes d'informations relatives au Compte de Résultat

#### a- Ventilation de la participation des familles et subventions par niveaux

	Niveau I	Niveau II	Niveau III	Total
Enseignement :				
Participation des familles	463 571	438 086	550 724	1 452 382
Réduction accordée	- 36 563	- 26 364	- 10 538	- 73 465
<i>Participation nette</i>	<i>427 009</i>	<i>411 723</i>	<i>540 186</i>	<i>1 378 917</i>
Restauration :				
Participation des familles	287 066	254 312	261 986	803 364
<b>Total Participation des familles</b>	<b>714 075</b>	<b>666 035</b>	<b>802 172</b>	<b>2 182 281</b>
Subventions :				
Communes	160 806			160 806
Département		181 637		181 637
Région			134 491	134 491
Etat		123 026	141 820	264 846
<b>Total Subventions</b>	<b>160 806</b>	<b>304 663</b>	<b>276 311</b>	<b>741 779</b>

#### b- Informations complémentaires :

L'effectif moyen de l'AEN La Source au titre de l'exercice 2022/2023 comporte 34,35 salariés en Equivalent Temps Plein.

Le montant des honoraires du Commissaire Aux Comptes au titre de sa mission d'audit des comptes annuels se chiffre à 9.000 euros TTC.